# RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS DE LA MRC DE D'AUTRAY RELATIF AU FONDS RÉGION RURALITÉ

## Du 1er janvier 2025 au 31 mars 2025

---

## 1) Introduction

Le présent rapport d'activités est produit conformément à l'entente qui lie la MRC de D'Autray et le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire relativement au Fonds Région et Ruralité signée en 2020.

Il fait état des activités liées à l'utilisation du Fonds Région et Ruralité entre le 1er janvier 2025 et le 31 mars 2025.

## 2) Priorités annuelles d'intervention

Conformément à l'entente relative au Fonds Région et Ruralité, la MRC de D'Autray a adopté, les priorités annuelles d'intervention suivantes :

**Volet Dynamisme économique**

---

La MRC de D'Autray a comme objectif de contribuer à l'enrichissement et à la diversification des activités économiques de son territoire. Les activités relatives aux entreprises seront réalisées en fonction des objectifs suivants :

1. Favoriser le développement de l'entrepreneuriat;
2. Favoriser la croissance et la compétitivité des entreprises en vue d'en assurer leur pérennité;
3. Favoriser l'innovation dans les entreprises;
4. Développer un écosystème d'affaires permettant la croissance des entreprises du territoire et l'implantation de nouvelles.

Les secteurs priorisés pour le présent volet sont :

- Manufacturier

- Tertiaire moteur
- Agroalimentaire et agriculture
- Récréotouristique
- Culturel
- Ressources naturelles

**Volet aménagement du territoire**

La MRC de D'Autray est en processus de révision de son schéma d'aménagement et de développement. Les travaux de révision du schéma d'aménagement et de développement se poursuivront.

Les actions qui seront menées en lien avec l'aménagement du territoire seront réalisées en fonction des objectifs suivants :

1. Réviser et mettre en œuvre le schéma d'aménagement et de développement;
2. Favoriser une utilisation du sol et des ressources compatibles avec les limites de support de l'environnement naturel, le tout dans une optique de développement durable;
3. Assurer un transport efficace et sécuritaire des biens et des personnes;
4. Favoriser le maintien et le développement de la villégiature et des activités récréotouristiques;
5. Favoriser la vitalité des différentes collectivités en allouant à l'urbanisation des superficies suffisantes et adéquates;
6. Renforcer les pôles de concentration des fonctions urbaines;
7. Favoriser une gestion multiressource de la forêt;
8. Favoriser une utilisation du sol qui tient compte des contraintes naturelles et anthropiques.

**Volet culturel**

Le développement de la culture se réalisera principalement par la mise en œuvre de la politique culturelle de la MRC. Celle-ci s'articule autour des axes suivants :

1. Réfléchir collectivement à l'identité d'autréenne;
2. Favoriser l'accessibilité à la culture et la participation citoyenne;
3. Assurer une synergie dans le développement culturel d'autréen;
4. Supporter la création.

Les actions menées en développement culturel favoriseront autant la mise en valeur du patrimoine d'autréen sous toutes ses formes (bâti, paysager, immatériel) que le soutien aux diverses pratiques artistiques du territoire.

Le développement des communautés s'articule autour de mesures qui visent à assurer la vitalité des différentes communautés de la MRC. Les actions qui seront menées pour le développement des communautés seront réalisées en fonction des objectifs suivants :

1. Soutenir les communautés dans l'identification, l'élaboration et l'évaluation des projets structurants;
2. Promouvoir le renouvellement et l'intégration des populations;
3. Favoriser la mise en valeur des ressources humaines, culturelles et physiques du territoire;
4. Assurer la pérennité des communautés rurales;
5. Maintenir un équilibre entre la qualité de vie, le cadre de vie, l'environnement et les activités économiques.

## 3) Politique de soutien aux entreprises et Politique de soutien aux projets structurants

Conformément à l'entente relative au Fonds Région ruralité, la MRC de D'Autray a adopté en octobre 2020 la Politique de soutien aux entreprises et la Politique de soutien aux projets structurants.

## 4) Bilan des activités par priorités d'intervention

- **Volet Dynamisme économique**

L'équipe de professionnels offre des services d'accompagnement, de financement et de suivi auprès des entrepreneurs pour le démarrage, l'acquisition, l'expansion ou la consolidation de leur entreprise. Ils ont également, pour mandat, l'animation locale et le développement de projets socioéconomiques structurants.

**Faits saillants du 1er janvier 2025 au 31 mars 2025**

- Soutien aux idées d'affaires ou projets ont bénéficié du soutien professionnel de l'équipe de DÉA;
- Interventions financières ont été autorisées provenant des fonds FLI, FLS et des subventions aux entreprises
- Des ateliers ont été tenus lors de la Table ressources humaines d'Autray
- Dans le cadre d'Axé Compétence D'Autray, des formations ont eu lieu
- Actualisation de la Politique de soutien aux entreprises et de la Politique de soutien aux projets structurants;
- Participation et implication dans la « Démarche agir pour mieux vivre dans D'Autray »;
- Participation et implication auprès de divers organismes de développement, notamment :

Conseil d'administration de Lanaudière économique, Place aux Jeunes et comité de promotion des Destinations plein air, Microentreprendre, CIEC.

| | **Montant octroyé du FRR du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025** |
|---|---|
| Somme déboursée pour les activités de promotion et de soutien à l'entrepreneuriat et aux entreprises : | 109 405 $ |

**a) Volet aménagement du territoire**

**Suivi des principaux mandats du 1er janvier 2025 au 31 mars 2025**

- Mise en œuvre du *Plan de développement de la zone agricole* (PDZA);
- Détermination des zones de développement anticipé dans le cadre de la révision du *Schéma d'aménagement et de développement* (SAD);

- Énoncé de vision stratégique;
- Dans le cadre des travaux de révision du Schéma d'aménagement :
  - Planification de la gestion de l'urbanisation;
  - Planification du transport régional;
  - Planification du besoin en habitations.

| | **Montant octroyé du FRR du 1er janvier 2025 au 31 mars 2025** |
|---|---|
| Somme déboursée pour les activités liées au mandat de la MRC relatif à la planification de l'aménagement et du développement du territoire | 56 250 $ |

**b) Volet développement des communautés**

L'agent de développement territorial a principalement supporté les organismes et les municipalités du territoire pour leurs demandes financières dans le cadre du programme d'aide aux collectivités rurales (PAC rurales). Il a également été très actif dans différents dossiers de développement local notamment dans la démarche Agir pour mieux vivre dans D'Autray et la démarche visant l'élaboration d'un plan d'action favorisant l'intégration sociale des personnes immigrantes sur le territoire.

Afin de répondre aux différents enjeux liés au développement des communautés, la MRC a mis sur pied la politique de soutien aux projets structurants répondant aux priorités d'interventions suivantes :

- Soutenir les communautés dans l'identification, l'élaboration et l'évaluation des projets structurants;
- Promouvoir le renouvellement et l'intégration des populations;
- Favoriser la mise en valeur des ressources humaines, culturelles et physiques du territoire;
- Assurer la pérennité des communautés rurales;
- Maintenir un équilibre entre la qualité de vie, le cadre de vie, l'environnement et les activités économiques.

**PROGRAMME PAC RURALES :**

Liste des projets soutenus par le programme PAC rurales financées à même le FRR pour la période du 1er janvier 2025 au 31 mars 2025.

| Nom du projet | Promoteur | Somme autorisée |
|---|---|---|
| Prêt de jeux | Municipalité de Mandeville | 19 429.82 $ |
| Four à pain | Municipalité de la Visitation-de-l'Île-Dupas | 13 900.89 $ |
| Station vélo | Municipalité de la Visitation-de-l'Île-Dupas | 4 492.11 $ |
| Panneaux historiques | Municipalité de la Visitation-de-l'Île-Dupas | 9 744.43 $ |
| Harnais | Club de patinage artistique Brandon | 4 594.40 $ |
| Estrade | Municipalité de Mandeville | 12 877.42 $ |
| Compteurs Pyro | Municipalité de Mandeville | 4 981.04 $ |
| Total | | 70 020.11 $ |

## 5) Liste des contrats de service, des aides et des ententes sectorielles de développement local et régional pour la période du 1er janvier 2025 au 31 mars 2025.

| **PRIORITÉS D'INTERVENTIONS** | **NATURE** | **MONTANT FRR ENGAGÉ** du 1er janvier 2025 au 31 mars 2025. |
|---|---|---|
| Maintenir un équilibre entre la qualité de vie, le cadre de vie, l'environnement et les activités économiques. | Tourisme Lanaudière – Destination plein air | 4 200 $ |
| Favoriser le développement de l'entrepreneuriat et favoriser l'innovation dans les entreprises | Émergence – MRC de D'Autray | 7 500 $ |

## 6) Bilan financier
### Du 1er janvier 2025 au 31 mars 2025

| Revenus | |
|---|---|
| Sommes non engagées de l'année 2024 | 2 147 350 $ |
| MAHM /Fonds régions et ruralités, volet II – enveloppe confirmée | 0 $ |
| Total des revenus | 2 147 350 $ |
| **Dépenses** | |
| Total des sommes engagées | 2 143 527$ |
| Sommes reportées non engagées au 31 mars 2025 | 73 $ |
| *Frais administratif MRC d'Autray* - pour la période du 1er janvier 2025 au 31 mars 2025 | 3750 $ |
| Total des dépenses | 2 147 350 $ |